



La Seine-Port

Le Grand Port Maritime de Rouen et l'Insee de Haute-Normandie collaborent depuis plusieurs années pour estimer l'emploi portuaire. La présente étude est, de nouveau, le fruit d'un partenariat qui met en commun la connaissance statistique du tissu économique régional de l'Insee et l'expertise locale du Grand Port Maritime de Rouen. La méthode de sélection des établissements repose sur des critères sectoriels et géographiques. Elle fournit une estimation des emplois du complexe industrialo-portuaire rouennais en 2010.

## 18 000 EMPLOIS SUR LE COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE ROUEN

*Le port de Rouen associe un cluster maritime et portuaire et un cluster industries et services pour former un complexe industrialo-portuaire d'envergure nationale qui fournit, fin 2010, 18 000 emplois salariés. Le cluster maritime et portuaire offre 4 200 emplois et comprend les activités liées aux services aux navires, à la marchandise, à l'infrastructure et à la régulation du trafic. Le cluster industries et services regroupe 14 000 emplois salariés dans les industries dont l'activité est liée à la présence du port, dans les services directement associés et les transports terrestres. Ce cluster, particulièrement important au regard des activités portuaires, profite de la situation de port d'estuaire et donc d'une meilleure insertion dans les terres favorable à une réduction des coûts de transports.*

*Multipolaire, l'aire d'influence du port recouvre un territoire qui s'étire sur les deux rives de la Seine, de l'agglomération rouennaise à Bolbec. La richesse dégagée de l'ensemble du complexe, mesurée en 2010, s'élève à 2,1 milliards d'euros, soit un seizième de la richesse produite dans toute la Haute-Normandie.*

Le Grand Port Maritime de Rouen est un port d'estuaire à l'instar de ses homologues européens Anvers ou Hambourg. Les équipements portuaires s'étendent le long de la Seine de l'agglomération rouennaise jusqu'à Honfleur. La ville de Rouen est à la frontière du fluvial et du maritime. L'empreinte des établissements liés au complexe industrialo-portuaire de Rouen (CIP rouennais) est assez uniforme au sein de ce territoire. Au 31 décembre 2010, les activités du CIP rouennais représentent 4,5 % de l'emploi salarié dans la zone d'emploi de Rouen (hors dé-

fense et emplois domestiques), 3,3 % dans la zone d'emploi du Havre et 3,2 % dans celle d'Honfleur. Au total, le CIP rouennais génère à cette date 18 140 emplois répartis entre 363 établissements employeurs.

### 4 200 emplois salariés dans le cluster maritime et portuaire

Les activités du CIP rouennais regroupent deux grands ensembles. Le cluster maritime et portuaire comprend les établissements dont l'activité possède un lien évident avec

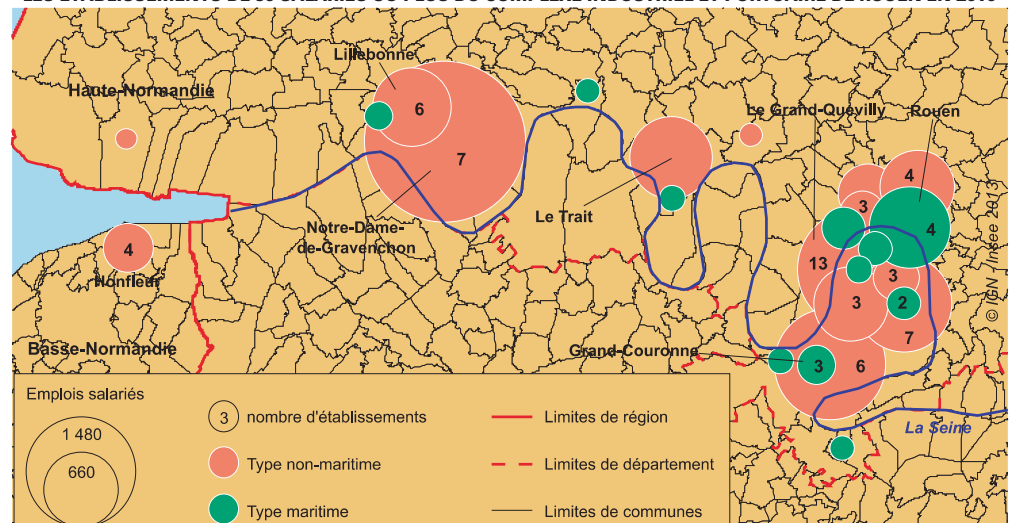


agence d'urbanisme de rouen et des bouches de seine et eure



INSEE  
HAUTE  
NORMANDIE

LES ÉTABLISSEMENTS DE 50 SALARIÉS OU PLUS DU COMPLEXE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE ROUEN EN 2010



Source : Insee, CLAP

## Le regard du Grand Port Maritime de Rouen

Le Grand Port Maritime de Rouen est situé au centre du premier ensemble portuaire français HAROPA rassemblant les ports du Havre, de Rouen et de Paris. Au service d'un hinterland immédiat de 25 millions d'habitants, il bénéficie de tous les avantages d'un port maritime de fond d'estuaire pour offrir les capacités de desserte au plus près des centres de production et de consommation.

Premier port européen exportateur de céréales, le Grand Port Maritime de Rouen présente avec ses 33 terminaux une activité très diversifiée : céréales et agro-industrie, chimie, raffinage, mécanique, métallurgie, bois-papier, lignes régulières et groupage.

La position de carrefour logistique de Rouen au centre de l'axe Seine se caractérise par la forte présence des services à la marchandise (entreposage-groupage-messagerie) et des transports terrestres ; ainsi 49 % du trafic fluvial, soit 5,6 Mt en 2010, concerne des pré-post acheminements maritimes (source GPMR). Sur les trois dernières années, les investissements engagés par les opérateurs privés représentent entre 200 millions d'euros et 250 millions d'euros par an dont 70 % pour l'industrie (source GPMR).

une activité maritime ou portuaire. Ce sous-ensemble compte près de 4 200 salariés. Par ailleurs, de nombreux établissements industriels et les services dédiés aux industries utilisent les infrastructures portuaires. Ce second sous-ensemble, qualifié de " cluster industriel et services ", mobilise 14 000 salariés.

Les emplois de services caractérisent l'emploi portuaire, en particulier dans le cluster maritime et portuaire. L'entreposage-distribution en est le premier pourvoyeur d'emplois avec 1 800 postes de travail. En deuxième position, l'autorité portuaire mobilise 540 salariés. Viennent ensuite la manutention (290 salariés), l'entreposage et distribution agro-alimentaire (250 salariés), les douanes (230 salariés), les transitaires et commissionnaires (210 salariés) et les activités de pilotage, remorquage et lamanage (200 salariés).

Au-delà des activités strictement maritimes ou portuaires, de nombreux établissements tirent parti des infrastructures portuaires et de la navigabilité de la Seine, facilitant ainsi les relations avec leurs clients et fournisseurs. Tel est le cas notamment, dans l'industrie, des secteurs de la chimie, du raffinage du pétrole, de la mécanique et de la métallurgie, et de l'industrie papetière et forestière. Ainsi, la chimie et le raffinage du pétrole (portés notamment par le groupe Exxon Mobil à Notre-Dame-de-Gravenchon) offrent respectivement 2 650 et 1 850 emplois salariés. La métallurgie (présente notamment au Trait avec Flexi France et à Déville-lès-Rouen avec Vallourec) propose 1 550 postes de travail salarié. Dans la périphérie sud de Rouen, l'industrie papetière occupe 1 300 salariés. La présence du port induit une activité de transport terrestre en provenance et

EMPLOIS DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE ROUEN PAR ACTIVITÉ

	Activités	Établissements <sup>1</sup>	Effectifs Salariés
<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	243	4 158
	<b>Services aux navires</b>	34	339
	Agences maritimes	28	139
	Pilotage, remorquage, lamanage	6	200
	<b>Services à la marchandise</b>	123	2 549
	Entreposage et distribution	59	1 797
	Manutention	17	291
	Entreposage et distribution agro-alimentaire	15	251
	Transit et commissionnaires	32	210
	<b>Secteur public et gestion des infrastructures</b>	22	865
	Autorité portuaire	6	538
	Douanes	10	233
	Administrations	6	94
	<b>Autres services portuaires</b>	64	405
	Assurances et conseils	9	48
	Associations	2	22
	Inspections et expertises	7	130
	Négoce	10	52
Réparation de conteneurs	4	17	
Services portuaires divers	32	136	
<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	258	13 982
	<b>Industries</b>	86	8 586
	Chimie	23	2 655
	Raffinage	7	1 855
	Industrie de la mécanique et de la métallurgie	6	1 543
	Industrie papetière et forestière	10	1 294
	Agro-industrie	5	436
	Industries diverses	35	803
	<b>Services aux industries</b>	77	2 738
	<b>Industries et services de support, liées au CIP*</b>	53	1 748
	Commerce	29	410
	Construction	10	524
	Déchets, assainissement	14	814
	<b>Industries et services ayant leur marché lié en partie au CIP</b>	24	990
	Ingénierie	2	53
	Services aux industries	22	937
	<b>Transports Terrestres</b>	95	2 658
	Transport fluvial	34	52
	Conduites	3	47
	Chemin de fer	3	84
Transports routiers	55	2 475	
<b>ENSEMBLE DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE ROUEN</b>	501	18 140	

Source : Insee, CLAP 2010 - GPMR  
\* CIP : Complexe industrialo-portuaire

Unité : nombre

<sup>1</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée. Il est juridiquement dépendant d'une entreprise, qui peut donc compter un ou plusieurs établissements. Un établissement n'est pas nécessairement employeur. Par exemple, de nombreuses entreprises individuelles, souvent constituées d'un seul établissement, ne comptent aucun salarié.

à destination de l'hinterland. Très majoritaires, les transports routiers génèrent 2 500 postes de travail. Le transport fluvial, ferroviaire et par conduite est également présent.

## Des établissements de grande taille

D'une taille moyenne de 50 salariés, les établissements employeurs du CIP sont quatre fois plus grands en moyenne que l'ensemble des établissements de la zone d'emploi de Rouen. Dans le cluster industries et services, la taille moyenne des établissements est trois fois plus élevée que dans le cluster maritime et portuaire (respectivement 73 et 24 salariés). La présence de 12 grandes unités de plus de 300 salariés contribue à cette moyenne élevée. Excepté ces dernières, qui regroupent 37 % de l'emploi du CIP, la taille moyenne des établissements du CIP reste deux fois et demie supérieure à celle des établissements de la zone d'emploi de Rouen. Les établissements du CIP sont localisés sur 70 communes. Avec 11 200 postes de salariés, les communes qui bordent la Seine autour de Rouen, de Saint-Étienne-du-Rouvray à Mouligneaux, constituent le principal pôle d'implantation des établissements du CIP (2 650 emplois salariés à Rouen, 2 200 au Grand-Quevilly et autant à Grand-Couronne). Avec 4 300 emplois salariés, Notre-Dame-de-Gravenchon et Lillebonne forment le deuxième pôle avant ceux du Trait (850 emplois salariés) et d'Honfleur (550 emplois salariés).

## Une aire d'influence tripolaire

Les salariés des activités portuaires résident majoritairement à proximité des implantations portuaires, au sein de trois principaux pôles urbains : Rouen, Lillebonne et Le Havre. L'agglomération rouennaise constitue, de loin, le principal pôle résidentiel des actifs portuaires et 69 % d'entre eux résident dans la CREA\*. À Rouen et dans les communes proches de la rive gauche vivent, logiquement, de nombreux salariés portuaires, au plus près de leur lieu de travail, mais cette influence s'étend au-delà : d'Elbeuf-sur-Seine à la vallée du Cailly, vers Barentin et sur le plateau nord de Rouen.

Un quart des actifs vivent dans la communauté de communes Caux Vallée de

Seine et notamment au voisinage de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon et Lillebonne. Avec 600 personnes concernées, la ville du Havre constitue le troisième pôle résidentiel des salariés du CIP rouennais. Il s'agit notamment d'actifs qui travaillent sur le site pétrochimique de Port-Jérôme. On peut aussi mesurer l'influence locale des activités portuaires par rapport à leur poids parmi les actifs occupés résidents. De ce point de vue, l'aire d'influence du port s'étire d'est en ouest sur 50 kilomètres de Rouen à Bolbec, et du nord au sud d'Yvetot au Roumois. Au sein de ce territoire centré sur la Seine, l'activité d'au moins 5 % des actifs relève du CIP. Autour de Lillebonne, cette proportion dépasse 10 % des actifs et même 20 % dans la zone de Port-Jérôme. L'in-

fluence du CIP rouennais est aussi présente en aval sur la rive sud de la Seine dans la zone d'emploi de Pont-Audemer et autour d'Honfleur. Ainsi en 2010, 400 actifs du CIP rouennais traversent la Seine dans la partie aval.

Dans un territoire plus large, qui s'étend au nord de la Seine, de Goderville aux franges du Pays-de-Bray, l'influence portuaire est également présente : entre 2 % et 5 % des actifs résidents possèdent un emploi au sein du CIP. À Rouen, 2,3 % des actifs résidents sont mobilisés dans les activités portuaires. Bien que l'activité de 1 050 rouennais en relève, cette proportion y apparaît moins élevée que dans les communes situées plus en aval, car Rouen compte aussi de nombreux emplois dans d'autres secteurs, témoins de l'économie diversifiée de la capitale régionale.

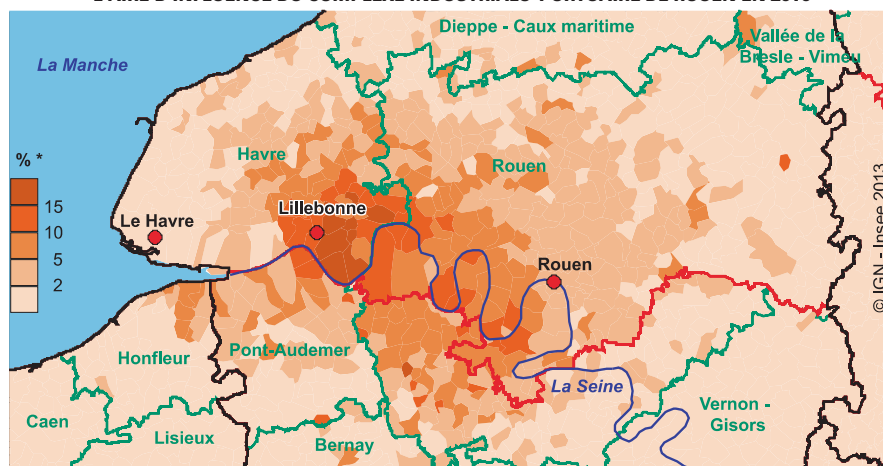
## Quelle mesure de l'emploi associé au complexe industrialo-portuaire ?

La présente étude propose une mesure de l'emploi directement associé aux deux clusters identifiés : un " maritime et portuaire " qui comprend les activités directement liées au port et un " industriel " défini comme les industries et les services dédiés présents, à proximité immédiate du port, et qui tirent avantage de cette implantation.

Ces emplois, industriels ou de service, pourraient dans certaines études être qualifiés pour partie d'emplois indirects, dans la mesure où ces établissements sont connectés aux infrastructures portuaires, en tant que clients, sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de services. Cependant, dans une logique d'emplois indirects, il faudrait d'une part ne prendre que la partie des emplois qui dépendent du port (au prix d'estimations peu évidentes et souvent conventionnelles) et d'autre part, ajouter les emplois, non identifiés ici, appartenant à des entreprises ayant des liens commerciaux avec les établissements portuaires.

Enfin, au-delà de l'activité indirecte, il convient également de préciser qu'il existe d'importants effets induits par la présence d'un port. Effets induits par la consommation des ménages et par l'activité elle-même. L'accueil de croisiéristes permet par exemple de stimuler l'économie touristique.

L'AIRE D'INFLUENCE DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE ROUEN EN 2010



Source : Insee - DADS 2010

\* Part des salariés portuaires parmi les actifs occupés résidents

— Limites de région — Limites de département — Limites des zones d'emploi



agence d'urbanisme de rouen  
et des boucles de seine  
et eure



**Insee Haute-Normandie**  
8 Quai de la Bourse  
76027 Rouen cedex 1  
Tél : 02 35 52 49 11  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Informations statistiques :  
09 72 72 4000  
du lundi au vendredi, 9h à 17h  
(prix d'un appel local)

### GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

34 Boulevard de Boisguilbert  
BP 4075  
76022 Rouen cedex 3  
Tél : 02 35 52 54 56  
[www.rouen.port.fr](http://www.rouen.port.fr)

## Le complexe industrialo-portuaire rouennais crée un seizième de la richesse régionale

La richesse dégagée par le CIP rouennais est estimée à 2,1 milliards d'euros dont un huitième est généré au sein du cluster maritime. Cette richesse est générée, à parts presque égales, entre les zones d'emploi de Rouen et du Havre, et le reliquat dans celle de Honfleur.

La zone d'emploi du Havre comprend Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon et bénéficie donc de l'essentiel des activités de raffinage. Les implantations industrielles à forte valeur ajoutée influencent les résultats : les activités industrielles représentent à elles seules 72 % du total de la richesse dégagée pour à peine la moitié des emplois.

La richesse dégagée permet d'apprécier l'importance économique sous un autre angle que l'emploi. L'importance relative du port de Rouen apparaît ainsi deux fois plus forte que mesurée à travers le prisme de l'emploi.

Au niveau régional, le complexe industrialo-portuaire de Rouen contribue à hauteur de 6,4 % à la richesse générée (hors agriculture et activités financières). Il contribue fortement avec le Grand Port Maritime du Havre à l'identité portuaire de la

région. Ensemble, les deux complexes industriels et portuaires rassemblent plus de 50 000 emplois, et près d'un cinquième de la richesse dégagée (hors agriculture et activités financières). Au delà de la région, les grands ports maritimes de Rouen et du Havre sont associés au port de Paris au sein du groupement d'intérêt économique HAROPA (HAVre - ROuen - PARis) qui œuvre à une stratégie commune de développement des activités portuaires le long de la Seine.

### RICHESSE DÉGAGÉE PAR LES ÉTABLISSEMENTS PORTUAIRES DE ROUEN EN 2010

Activités	Richesse (en millions d'euros)
<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	264,0
Services aux navires	19,2
Services à la marchandise	188,5
Secteur public et gestion des infrastructures	36,9
Autres services portuaires	19,4
<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	1 831,4
Industries	1 511,0
Services aux industries	193,3
Transports terrestres	127,1
<b>COMPLEXE INDUSTRIAL-PORTUAIRE</b>	2 095,4

Source : Insee, CLAP (Fichier Économique Enrichi), validité 2010

## La richesse dégagée

La richesse dégagée est un indicateur permettant d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur et/ou d'une zone géographique. Il s'agit d'un proxy du poids de l'activité économique, offrant une vision complémentaire à la vision donnée par l'emploi.

La richesse dégagée est calculée de façon intermédiaire pour chaque établissement à partir de la valeur ajoutée des entreprises. Dans le cas des entreprises multi-établissements, cet indicateur est issu de la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise au prorata des masses salariales, ce qui repose sur de fortes hypothèses de comparabilité des fonctions de production. La richesse dégagée n'a donc pas de signification économique au niveau individuel et doit se limiter à des usages agrégés, en tenant compte des biais d'estimation associés.

## Pour en savoir plus :

[32 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire du Havre / Insee Haute-Normandie](#) ; Came-sella Christian, Caritg Jean-Philippe, Chédot Cyril, Maillard Martial. - In : Aval N° 132 (2013, fév.)

[1 250 emplois portuaires à Dieppe / Insee Haute-Normandie](#) ; Caritg Jean-Philippe, Gitton François, Maillard Martial. - In : Aval N° 131 (2012, déc.)

[Les activités maritimes et portuaires du Havre / Insee Haute-Normandie](#) ; Chédot Cyril, Maquet Xavier, Duszynski Juliette, Bigot Isabelle, Caritg Jean-Philippe. - In : Cahier d'Aval N° 80 (2008, juil.)

[Le port du Havre : 16 000 emplois liés aux activités maritimes et portuaires du Havre / Insee Haute-Normandie](#) ; Caritg Jean-Philippe. - In : Aval : lettre statistique et économique N° 60 (2006, déc.)